

# MADIÈRE **infos**

## Le mot du Maire



**L**e 23 Mars dernier, vous avez élu le **nouveau Conseil Municipal** qui a désormais, l'honneur et la responsabilité de gérer en votre nom, les affaires de la commune pour les six ans à venir. **Les membres du Conseil et moi-même**, vous remercions vivement d'abord pour **votre importante participation** au vote, ensuite **de votre confiance renouvelée** à l'équipe sortante. Nous considérons ce résultat comme un encouragement pour continuer à travailler **dans l'intérêt général**, au même titre que les six années précédentes.

Voici **les résultats officiels** de cette élection municipale pour notre commune.

- Inscrits sur les listes électorales françaises et européennes : 195
- Nombre de votants : 162
- Taux de participation : 83 %
- Suffrages exprimés : 161
- Majorité absolue : 81

### Suffrages obtenus

Liste « Ensemble pour MADIÈRE »		Liste « Une nouvelle équipe pour MADIÈRE »	
BALLARIN Jean	97	DAREAUX Jean-Paul	64
COLLO FRANCOIS Anick	94	DAREAUX TONY	62
DEJEAN Jean	100	ESTRADE Karine	59
HOMMEY Michel	94	LEBRAN Dylan	60
LE CRAS Françoise	97	MAHE Pascal	66
LOZE Guy	91	MASSAT Christophe	69
MAZIER Joan	95	ROUILLON Christine	64
RAFFIT Vincent	99	ROUILLON Julien	61
ROUZAUD HUGUET Françoise	98	SAUNAL Jean-Marc	66
SAINT GHISLAIN Régis	96	TOLBANOS Sonia	64
SOULA Monique	92	VANDERMESSE Marc	63

(Tous les candidats élus)

*Jean DEJEAN*



Conseil Municipal : p.2 • Infos Pratique / Communauté de Commune : p.3 • Vie sociale / Associations / Etat civil : p.4

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°18 - Mai 2014**

## CONSEIL MUNICIPAL

**L**e Conseil Municipal se présente désormais dans la composition suivante :

- **Maire** : Jean DEJEAN
- **1er Adjoint** : Guy LOZE
- **2ème Adjoint** : Anick COLLO FRANCOIS
- **3ème Adjoint** : Vincent RAFFIT
- **Conseillers municipaux** : Jean BALLARIN, Michel HOMMEY, Françoise LE CRAS, Joan MAZIER, (absent sur le photo), Françoise ROUZAUD HUGUET, Régis SAINT GHISLAIN et Monique SOULA.
- **Délégués à la Communauté de Communes et au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège** : Jean DEJEAN TITULAIRE et Guy LOZE Suppléant
- **Délégués au SIVOM du Terrefort** : Jean DEJEAN et Vincent RAFFIT

- **Délégués au SPECTOM du Plantaurel** : Françoise ROUZAUD HUGUET
- **Délégués au « Pays des Portes de l'Ariège »** : Jean DEJEAN TITULAIRE et Françoise LE CRAS Suppléante
- **Délégué au SMDEA** : Jean DEJEAN
- **Délégué « correspondant Défense Nationale »** : Joan MAZIER
- **Secrétaire de Mairie** : Marie-José MATHE

Officiellement installé depuis le 30 Mars, le Conseil Municipal s'est remis immédiatement au travail. Réuni le 18 avril, le Conseil a voté le **budget primitif 2014** en reprenant les résultats des comptes administratifs et de gestion 2013, qui présentent un résultat global net cumulé excédentaire d'un montant de 57141 €. Auparavant le Conseil a voté **une augmentation très raisonnable**



de 5 € par habitant de l'imposition communale pour 2014 ; celle-ci sera appliquée sur la « **Taxe Foncière Bâti** » dont le taux est relativement faible à 6.66 % après augmentation.

Vous trouverez ci-après, le **tableau récapitulatif des taux des taxes communales** avec trois autres communes du Terrefort ainsi que les taux communaux moyens départementaux et nationaux.

TAXES	MADIÈRE 2014	BEZAC 2012	ESCOSSÉ 2012	ST VICTOR 2012	Moyenne des communes (Ariège)	Moyenne des communes (France)
Taxe d'habitation	10.49	16.98	14.76	13.18	19.98	23.88
Taxe foncier Bâti	6.66	17.88	9.27	8.97	20.61	20.11
Taxes Foncier non Bâti	53.68	66.49	60.10	26.22	109.44	48.94
Entreprises (CFE)	23.15	36.86	26.27	21.00		25.69

Ensuite, le tableau suivant réalisé en 2012 qui fait état du **montant en Euro payé par chaque contribuable** des 24 communes membres de la Communauté

de Communes. **Ce montant est une moyenne des trois taxes « ménages » de chaque commune** : taxe d'habitation, taxe foncier bâti et taxe foncier

non bâti (terres) et qui démontre que la fiscalité communale de MADIÈRE est une des plus faibles des communes de l'Appaméen.

Le Conseil Municipal a également attribué aux **associations**, les subventions suivantes :

ACCA (chasse) :	153 €
Club du 3ème âge :	153 €
Bien vivre en Terrefort :	330 €
Comité des fêtes :	2212 €
FNACA :	77 €

Deux autres subventions seront attribuées plus tard en fonction des activités proposées et réalisées : coopérative scolaire d'Escosse, et association des parents d'élèves.

### Bureau d'aide sociale communal

Suite aux élections municipales, un **Bureau d'aide sociale communal** doit être constitué y compris dans les petites communes. Le bureau doit obligatoirement **compter 8 membres**, dont quatre issus du Conseil Municipal : COLLO FRANCOIS Anick, LE CRAS Françoise, Guy LOZE et Jean BALLARIN, et quatre membres désignés par le Maire : LE DÛ Myriam,

PAMIERS	776	ARVIGNA	304	LA BASTIDE DE LORDAT	220
ST JEAN DU FALGA	515	VILLENEUVE DU PAREAGE	295	ST MATIN D'OYDES	186
ST AMADOU	396	BENAGUES	260	LUDIES	173
BONNAC	392	LE VERNET	255	ST VICTOR ROUZAUD	159
BEZAC	362	LESCOUSSE	254	ST AMANS	150
LA TOUR DU CRIEU	324	LE CARLARET	246	UNZENT	148
LES PUJOLS	320	ESCOSSÉ	244	MADIÈRE	125
LES ISSARDS	312	ESPLAS	226	ST MICHEL	120

DAREAUX Floriane, HEMBERT Anne-Marie et PARIENTE Patrick

### Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

**Tous les 6 ans**, après le renouvellement des Conseils Municipaux, **les services fiscaux** nous demandent de procéder à la désignation des membres de la CCID qui est chargée, entre autres, de donner son avis sur l'évaluation des propriétés bâties, suite à des travaux réalisés ou à des constructions nouvelles.

**Présidée par le Maire**, la commission doit compter **six membres titulaires** : HOMMEY

Michel, LE REUN Nadine, ROUZAUD Pierrette, GROS Sabine, CLAVIER Jean-Pierre et LAGARDE Marie-Ange **Six membres suppléants** : ESTRADE Denis, SOULA Monique, COUSSY Gilbert, COLLO Jean, LUCIANI Marie-Françoise et SOULA Jean-Noël

**TRAVAUX** : Très prochainement, des travaux seront réalisés sur la **route départementale 110**, entièrement financés par le Conseil Général : **élargissement de la chaussée** au lieu dit « *Lagasse* » (entrée du village) suivi de la **rénovation de la route** (goudronnage). Parallèlement les **réseaux basse tension EDF et France**

**Télécom très vétustes** seront rénovés entre le hameau de la Vacquerie et l'entrée du village ; ces travaux seront réalisés en enfouissement et financés par le

**Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées.**

Concernant la voirie classée « d'intérêt communautaire », des travaux de réno-

vation de chaussée seront réalisés, sur la voie communale n°01 entre le pont du Marrouch et le Hameau de Roubi, en fonction des priorités. ■

## INFOS PRATIQUES

### Urbanisme :

Nous rappelons qu'en matière d'urbanisme, toute construction nouvelle, tous les travaux d'agrandissement ou de rénovation de bâtiments existants doivent obligatoirement faire l'objet d'une « demande préalable de travaux » ou d'un « dépôt de permis de construire ». Avant de réaliser des travaux n'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour connaître les obligations de chacun en matière d'urbanisme. Les services de l'Etat procèdent régulièrement à des contrôles stricts, quant au respect des règles d'urbanisme. Les propriétaires qui ne sont pas en conformité avec ces règles s'exposent à des pénalités, amendes, voire à des poursuites judiciaires.

### Prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité :

Depuis le 01 janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées (en plastique) délivrées à des personnes majeures, entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, passe de 10 ans à 15 ans automatiquement et sans faire aucune démarche. Par contre, les cartes d'identité délivrées avant le 02 janvier 2004 ne sont valables que 10 ans et dans ce cas vous devez procéder à leur renouvellement le plus rapidement possible. D'autre part, les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent dans tous les cas, une durée de validité de 10 ans.

### Recensement :

le recensement de la population de notre

commune s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2014. MADIÈRE compte désormais officiellement 218 habitants, ce qui correspond à une quasi-stabilité de la population par rapport au recensement de 2009, malgré un nombre de décès, hélas important, ces dernières années. Quant au recensement des logements, il fait apparaître un total de 108 habitations dont 10 inoccupées à ce jour.

Mme Blandine CLAVIER, agent recenseur, remercie l'ensemble de la population pour l'excellent accueil qui lui a été réservé.

### Election du Parlement Européen :

Le dimanche 25 Mai aura lieu l'élection des députés européens. Ce scrutin à la proportionnelle se déroule sur un seul tour. Nous vous invitons à venir accomplir votre devoir républicain. Les décisions prises par le parlement européen sont de plus en plus nombreuses et présentes, dans notre vie quotidienne. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 19 heures.

### Opération Tranquillité Absence

Depuis quelques années le nombre de cambriolages en milieu rural ne cesse d'augmenter. Ces méfaits concernant le vol de bijoux et du numéraire mais aussi des matériels et matériaux en entreprises. Devant ce phénomène préoccupant la Préfecture nous invite à utiliser le dispositif « opération tranquillité absence ». Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de prendre contact avec la Gendarmerie Nationale de Pamiers pour les informer des dates correspondantes aux périodes d'absence

de son domicile. La Gendarmerie passera ensuite régulièrement à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

**Deux courses cyclistes en 2014 : le Jeudi 22 Mai**, c'est la « Ronde de l'izard » qui traversera notre commune entre 14 h et 14 h 30 au cours de l'étape « St Girons – Goulier Neige »

**Le Mardi 22 juillet** prochain, c'est le « Tour de France cycliste » qui nous fera l'honneur, pour la 4ème fois en 12 ans, de passer à MADIÈRE au cours de l'étape CARCASSONNE BAGNERES DE LUCHON. La caravane publicitaire est annoncée à partir de 10 h 30 à MADIÈRE et le passage des coureurs entre 12 h 30 et 13 h 15. Pensez que la route départementale 119 sera fermée à la circulation une heure environ avant le passage de la caravane.

Secrétariat : Profitons de ce début de mandat pour rappeler les heures d'ouverture du secrétariat de mairie : le jeudi de 14 h à 18 h 30 et sur rendez-vous les autres jours. Vous pouvez également contacter le maire au 05 61 67 14 50 (mairie) au 06 67 19 89 96 (portable) et au 05 61 67 12 93 (domicile le soir). Pendant les congés d'été le secrétariat sera fermé les 7 et 14 août 2014.

### Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA Eau : 05 61 67 19 65 uniquement pour les coupures d'eau avant compteur  
SMECTOM du Plantaurel 05 61 68 02 02 : n'hésitez pas à contacter le SMECTOM pour le ramassage des encombrants et des déchets verts.

Gendarmerie Nationale : 05 34 01 20 70 ■

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

**R**éunis en Conseil Communautaire le dimanche 13 avril dernier, les (nouveaux) membres, au nombre de 61, des 24 communes adhérentes, ont réélu André TRIGANO Maire de Pamiers, Président de la Communauté de communes, ainsi que 15 Vice Présidents qui auront en charge, les 15 commissions suivantes et sur lesquelles nous reviendrons

lors d'un prochain bulletin :

1. Finances et contrôle de Gestion
2. Administration générale et ressources humaines
3. Petite enfance
4. Urbanisme et occupation des sols
5. Tourisme et économie rurale
6. Habitat Logement
7. Infrastructures communautaires

8. Action sociale et insertion

9. Communication

10. Opération « cœur de ville »

11. Développement économique

12. Protection de l'environnement

13. Politique du territoire

14. Aménagement du territoire

15. Patrimoine et animation culturelle ■



## Vie Sociale

### R.P.I. du Terrefort

**La fête de fin d'année de l'école** aura lieu le **vendredi 27 juin** à l'école d'Escosse. Un spectacle animé par les enfants aura lieu ; ce spectacle préparé tout le long de l'année par les parents d'élèves bénévoles lors des activités péri-éducatives, a demandé un investissement personnel important à chacun et chacun des participants. **Pour les sorties de fin d'année**, le programme n'est pas encore déterminé. **Nous rappelons aux parents d'élèves** que les **inscriptions scolaires** peuvent être effectuées à la mairie d'Escosse. **Les documents à fournir** sont les suivants : livret de famille, carnet de santé, Attestation de la mairie du lieu de domicile, justificatif de domicile, certificat médical attestant que l'enfant peut être scolarisé.

### La gendarmerie nationale à Madière

La réunion de la gendarmerie nationale pour les communes de "Pamiers Est - Pamiers Ouest et Varilhes s'est tenue à

Madière le 8 avril 2014, devant les élus des 3 cantons.

A l'ordre du jour, le bilan des interventions en 2013.

**Ce que qu'il faut retenir** : une recrudescence de la délinquance et les cambriolages en baisse en Ariège alors que tous les pays connaissent une hausse. 17 ADN découverts sur des scènes d'infraction. Une surveillance accrue, en civil, un service de surveillance mis en place en VTT et MTT. Une baisse des violences se fait sentir mais une augmentation des menaces et chantages. En augmentation aussi, les escroqueries sur Internet (restons vigilants !).

Quelques chiffres sur l'activité :

- 714 interventions en 2012
- 853 interventions en 2013
- 349 procurations pour les élections municipales 2014.

#### A savoir :

- Les cambriolages ont lieu principalement la journée

- Les bijoux sont systématiquement recherchés
- Un cambrioleur agit en moins de 5mn
- Le cambrioleur n'aime pas les chiens, il n'est pas toujours cagoulé mais ganté et n'hésite pas à parler à votre voisin
- Le système d'alarme et la vidéo sont efficaces.

#### Les bons réflexes :

- Noter les plaques d'immatriculation
- Prévenir voisins et amis lors de déplacements (pas seulement les vacances)
- Renforcer les baies vitrées (réel point faible des habitations)
- Cacher les bijoux en dehors de la salle de bain et de la chambre (faire des photos et noter les n° de série).

#### Objectifs 2014

- Lutte contre les cambriolages
- Les escroqueries par Internet
- L'insécurité routière. ■



## ASSOCIATIONS

### Fête locale :

**La fête locale de MADIÈRE** aura lieu **les 31 mai et 1er juin prochain**. Vous trouverez avec ce bulletin le programme détaillé des festivités préparé par le Comité des fêtes, dont le bureau a été renouvelé lors de l'assemblée générale avec Vincent RAFFIT Président, Françoise HUGUET trésorière et Anick COLLO FRANCOIS Secrétaire : Soirée traditionnelle **le samedi soir** avec le « cas-

soulet » et le bal. **Le dimanche** après la messe, cérémonie commémorative du 8 mai 1945 pour l'ensemble des communes du Terrefort, suivi de l'apéritif offert par le comité des fêtes auquel vous êtes tous conviés. L'après-midi, exposition de voitures anciennes, concert à l'église et pour conclure ces festivités apéritif musical avec le groupe « *la Tour Swing* » Jazz Manouch.

### Fête du Terrefort :

Pour sa 13ème édition, **la fête du Terrefort se déroulera à BENAGUES le dimanche 29 juin prochain**. Comme chaque année de nombreuses activités de loisir et d'animation, viendront ponctuer cette manifestation. Le programme détaillé sera distribué courant Juin. ■



## ETAT CIVIL

### DECES :

- **Eva CANCEL** **Veuve LACOSTE**, décédée le 9 décembre 2013, à l'âge de 101 ans, à la maison de retraite du FOSSAT.
- **Julien Pierre RUMEAU**, de Castans, décédé le 4 Mars 2014 à l'âge de 92 ans. Il fût durant de nombreuses années le porte drapeau des anciens combattants pour la commune de MADIÈRE, ensuite le porte drapeau des « déportés en Allemagne » pour le secteur de Pamiers.

### QUELQUES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE :

#### 50 ans de mariage en 2014 :

- **Pierrette BLANDINIÈRES** et **Aimé ROUZAUD**
- **Paulette MASSAT** et **Jean-Marie SANEGRE** ■